Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur			Coloured pages / Pages de couleur
	Covers damaged / Couverture endommagée			Pages damaged / Pages endommagées
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée			Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
	Cover title missing / Le titre de couverture manque		<u>/</u>	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
	Coloured maps /			Pages detached / Pages détachées
	Cartes géographiques en couleur		/	Showthrough / Transparence
	Coloured ink (i.e. other than blue or bla Encre de couleur (i.e. autre que bleue de		/	Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material / Relié avec d'autres documents			Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
	Only edition available / Seule édition disponible			Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une
	Tight binding may cause shadows or d along interior margin / La reliure serrée causer de l'ombre ou de la distorsion le marge intérieure.	peut		restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
1	Additional comments / Commentaires supplémentaires:	Pagination continu	ıe.	

Les Correspondances et les Lettres d'affaires doivent être adressées franches de port au Rédacteur en Chef. Pour les Annonces, voir le arrif à la dernière colonne.

POLITIQUES, COMMERCIAUX

Volume 13.

MONTREAL, LUNDI 31 DECEMBRE 1849.

No. 30.

LITTERATURE.

LE FESTIN DE BALTHAZAR. 🦠 🤫

C'était l'heure du soir Balthazar avait convié à son festin mille deses principaux seigneurs, et il était là, avec eux, entouré de ses cumuques et de ses folles concubines; ils buvaient le vin dans des coupes d'or; et les tables et les lits moëlleux s'étendarent au loin sous les voûtes immenses du palais.

La clarté des lampes allumées sur les corniches recourbées des colonnes massives, sur le fronton des galeries colossales et autour de son trône éblonissant d'or, de pierreries et de soie, remplace les ravons du soleil. L'étoile brillante des pasteurs n'apparaît plus que comme une lucur nébuleuse dans l'azur du ciel, qui se déroule silencieux surla salle des festins.

Ne sont-ce point les fortes mains des premiers fils de Neurod qui ont amoncelé ces gigantesques masses de granit et de porphyre, et qui ont jeté les hardis fondemens de ce palais, où les rois de Babylone ont établi leur demeure? Le portique menaçant cache son front dans les nues, et s'ouvre sur une vaste enceinte au milieu delaquelle des fonles d'hommes ressemblent à ces insectes éphémères qui hourdonnent dans l'air, où le soleil d'été les a fait éclore. De nombreuses colonnales superposées sontiennent d'immenses galeries, au-dessus desquelles de spacieux jardins nourrissent une verdure éternelle et des fleurs à odeurs surves. Le trône du roi domine cette enceinte, et l'on ne peut y arriver qu'en gravissant une longue rangée de marches que l'œil ne peut compter. En face du trône, s'élève l'image de Baal; le prince du mal et des tenèbres se roule sous la forme d'un serpent d'airain autour d'une colonne d'or,et des flammes semblent sortir de sa gueule béante.....

Telle est la salle des festins du palais de Balthazar, bâti pour une race de géans; aussi les fils de Babylone disem-ils dans leur orgueil, que les génies sou nis à Baal ont pu seuls construire ce merveilleux édifice.

Les convives du roi, conchés sur de riches tapis, se saturent des mets et des vins qui convrent les tables de cèdre. Les parfoms qui brûlent dans des cassolettes d'or répandent autour d'eux une atmosphère enivrante, et déjà les femmes et les concubines de Balthazar, en muraurant des chants impies, s'agitent un pied de son trône et se livrent à des danses profines.

Alors le roi, en proie au enprice de l'ivresse ordonne à ses serviteurs d'apporter à son festin les va-es que Nabuchedonosor a osé prendre dans la maison de Dieu quand Jerusalem lui fut livrée. et il en fait hommage à Ban! et à ses dieux de la Chablée, dieux muets et immissans, sortis de la fournaise ou du ciseau du sculpteur ; et Balthazor et les seigneurs, de Babylone, et les concubines de Balthazar, se versent encore du via et boiven dans ces vases d'or consacrés au Dieu d'Israël....

Tout à coup une nuée mysterieuse enveloppe la salle du festin ; un long et sombre gémissement retentit dans cette enceinte, dont les masses, ébranlées par une main incomme, semblent prétes à s'écrouler; et cette main visible pour l'Eglise. Nous nous empressons de reproduire Balthazar lui seul, écrit sur les merailles du ces pages ; nons les avons remeilles avec untant pulais des caractères rayonnans comme les de reconnaissance que de res rect, et la ligne qui feux du soleil.

Une profonde terreur s'empare du roi; son visage pâlit, sos dents claquérent, son sang circula plus froid dans ses veines, la sueur rnissela de son front, ses genoux s'entre-choquèrent et tremblèrent sous le p ids de son corps quand il vonlut fuir; et ses serviteurs oublièrent de sontenir les pans de sa longue robe de pourpre ; pais tous les convives virent | Pastenes ; anssi ces caractères sacrès, et ils maudirent le jour de leur naissance : ils tombérent anéantis ou essayèrent de fuir en désordre..... Et les concubines du roi, pâles, échevelées. poussèrent des ceis lamentables..... Et les prêtres de Baal, se voilant le front avec leurs robes, n'osérent considérer ce prodige mena- de notre temps. Que de bien et que de mal ne çant.

En vain le roi a mandé auprès de lui les sages et les devins de Babylone, nul d'entre enx ne pent lire l'écriture fatale vers laquelle Balthazar porte sans cesse, et malgré lui, ses

regards fauves et égarés. Alors la reine, ayant oui parler des choses tremblante auprès de son royal époux; elle seulement. Les écrivains catholiques sont desl'adora et lui rappela que parmi les Hébreux qui jadis avait expliqué le songe du grand roi

Nabuchodonosor. Et aussitôt Balthazar envoya un messager à Daniel, le prophète du Seigneur; et le messager trouva Daniel sur les bords du fleuve. et parmi les jennes vierges d'Israël qui chan- tins. taient les louanges de l'Eternel.

sa fierté? Tes seigneurs fastueux, le front dans la poussière, tes princes et ton roi naguères mêmes pour l'Eglise, ne nous a pas persi superbes, pales et consternés, attendent mis de passer sous silence un danger qui est né maintenant de la bouche d'un vicillard captif de la situation, et que le Concile n'a pas cru pouquelques paroles d'espérance !... Mais c'est leur arrêt qu'il va prononcer!

pas libre et majestuex, et les convives cher- publics, elle pénêtre au sein des familles ; il n'y doit rester jusqu'au printemps dans la maison 20 septembre, et du 1er au 20 décembre ; à vor : à Québec du 7 au 18 janvier, et du 1er au chent d'un œil inquiet à lire leur avenir sur a pas une seule question qu'elle ne croie de sa des Chartroux.

lête et le roi de Babylone: car l'esprit de l'Eternel est en lui....

Et le rei s'inclina devant Daniel, son esclave, lui disant : "Je te donnerai la troisième partie de mon empire, et tu seras le second après moi." Mais Danie! répondit : " O roi ! garde ces présens. Je viens ici pour interpréter ces sacrés carantères, et voilà ce que mon Dieu, le Dieu d'Israel, t'a reservé au

jour de sa justice qui s'est levé sur toi.... "Econte, Balthazar, fils de Nabuchodonosor, tu as agi comme ton père, à qui l'Eternel rvait donné la force et la puissance; tu as abusé de ses dons ; tu seras chatié comme lui. Tu l'es élevé contre le Seigneur des cienx; tu as fait profaner les vases qui lui sont consacrés, et tes esclaves, tes concubines ont bu. comme toi, dans ces vases. A cause de ces choses, le Seigneur a soufflé sur toi, et te voila dans la poussière. Voici donc pourquoi cette écriturea été écrite, et voici ces trois mots : MA-NE. THEKEL, PHARE'S.

Et voici maintenant l'interprétation de ces paoles, Mane "Dieu a calculé ton règne, et il y a mis fin.

THEREL, tu as été pesé dans la balance, et tu as été trouvé trop léger.

Phane's, ton royaums a été dirisé, et a été donné aux Mèdes et aux Perses."

Le roi Balthazar, et ses mille convives, et ses femmes, et ses concubines, tombérent la face contre terre et pleurèrent dans leur cœur. Le roi ordonna qu'on vêtit Danie! d'une robe d'écarlate ; mais les arrêts du Seigneur des cieux sont prononcés pour l'éternité....

Et durant cette muit même, Balthazar, roi de Chaldée, fut tué, et Cyrus, l'envoyé de Dien, se présenta devant Babylone, et la grande voix qui venait d'Orient retentit dans son

Et la parole du prophète s'accomplit.... Ismël avait trouvé grâce devant le Seigneur son Dien, et les jeunes vierges, qui avaient pleuré sur le fleuve de Babyloue, virent Jérusalem dans la joie d'une jeune épouse, et leurs pieds foulèrent les bruyères des vallés que Dien a rendues fécondes pour la race venue d'Abraham et de Jacob. Mais les vieux ossemens de Daniel, son serviteur, farent ensevelis dans la terre étrangère.

******** FRANCE.

Lettre synodale des pères du concile provincial de Paris au clergé et aux fidèles de leurs diocèses.

On yeur bien nous communiquer la lettre -ynodale, a fressée par les Pères du Concile provincial de Paris au clergé et aux tidéles de leurs

Cet acto important, que nous regrettons de no pas pouvoir mettre aujourd'h a tout entier sous les yeux de nos lecteurs, contient des avertissements et des conseils qui s'adressent principalement à la presse et aux écrivains qui ont con-acré leurs efforts à la défense des droits et des libertés de s'y trouve tracée sera à l'avenir, comme nous avons tonjours tâché qu'elle fût dans le passé. la règle invariable de notre langage et de notre conduite.

Voiei comment s'expriment les Pères du Concile provincial de Paris, avec ce mélange de force et d'indulgence, de sagesse et de bonté, qui forme le caractère distinctif du langage de nos premiers

"Un des inconvénients et presune une des nécessités des époques de trouble, c'est de voir se constituer et se développer des forces irrègulières qui commencent par être un segours, et qui fini-sent presque toujours par devenir un danger; c'est ce que nous avons vu pour la presse uous a pas fait cette puissance destemps modernes! Le mal qu'elle a fait a été surtout visible : chaque jour des flots de mensonges, d'impiété et de corruption ont éte répandus dans le sein de la nation, et y ont exercé les plus grands ravages. Il fallait bien opposer la vérité à l'erreur, le bien au mal; il fallait ne pas laisser une arme si puissante étranges qui étaient dans le palais, accourut et si dangereuse entre les mains des enuemis condus dans l'arone, et ils ont rendu à la religion leurs journaux, ils ont repoussé les calonmies, ils ont défendu la vérité : nous avons applaudi à leurs efforts, et nous y applandissons encore. Vol'arche sainte et l'ont défendue contre les Philis- ses repas en communauté.

" Mais notre gratitude ne saurait déconracer Babylone! que sont devenues ton audace et notre vigilance : l'amour que nous avons pour ces fils bien-nimes, l'amour qu'ils ont euxvoir se dispenser de signaler.

son front severe. C'est lui! c'est Daniel qui compétence. Elle donne sur toutes son avis, ses semble être maintenant le seigneur de la appréciations, ses jugements ; elle fait l'opinion, elle gouverne le monde.

" Cette puissante initiative de la presse, selon qu'elle est au service de la vérité ou de l'erreur, omme nous venons de le dire, produit de grands biens ou de grands maux. La liberté du mal étant donnée, ce n'est pas nons assurément qui voudrions restreinare la liberté du bien. Et pourtant tout n'est pas permis pour le bien ; le zèle est condamnable, quand il n'est pas tempéré par la sagesse. Il y a une licence que les enfants du siècle se donnent, mais que les enfants de l'Eglise doivent s'interdire. Pour cux il n'y nura jamais de liberté illimitée. La charité, la décence, les intérêts et les règles de la religion, le respect qu'ils se doivent à eux-mêmes et le respect qu'ils doivent aux autres, imposent une grande retenue à leurs pensées, et à leurs plumes un frein. Il est des sujets surt au qu'ils ne doivent traiter qu'avec | la plus grande réserve et en s'environnant toujours de sages conseils. Quand il s'agit de l'Eglise. de ses droits, de ses intéréts, de sa conduite, pourraient-ils jamais oublier qu'il ne leur appriient pas de se jeter en avant, et de devancer les chefs?

" Nous comprenous tout ce qu'il y a de droiture dans les cœurs, de pureté dans les intentions; nous comprenons encore les ardenra et les impatiences du zele ; mais nous comprenons aussi le pérd qu'il y aurait d'intervertir dans l'Eglise l'ordre des pouvoirs établis par Jésus-Christ, de donner la parole à ceux qui doivent éconter et le gouvernement à ceux qui doivent obéir. Ah! ne portons pas dans notre société religiouse les mœurs, les habitudes des autres sociétés, si nous ne voulous pas aussi y porter bientôt le trouble et le désordre. Conservons nous purs de tout exces, afin qu'en nous voyant ceux du dehors soient forces de rendre hommage à notre foi, principe et règle de notre conduite.

DIOCESE DE VANNES-Landi, dans l'aprèsmidi, a en lieu, à l'église Saint-Louis, à Lorient, l'installation des Frères de la doctrine chrétienne. La ville tout entière s'y était donné rendez-vons.

Ce que cette importante cité renserme d'esprits éminents et sérieux, de notabilités offifelles, aussi bien que de femmes du monde, ctait venu entendre, de la bonche d'un orateur éloquent, le discours qui devait dire les motifs de la réunion d'une aussi imposante issemblée.

Comme l'a exprimé, dans son beau langage, M. le curé de Saint-Nicolas, de Nantes, ette fête était moins le succès du présent que 'espoir le plus cher de l'avenir. Bien avengle ou bien criminel, en effet, celui qui refuserait de voir le salut de notre pays dans la forte éducation religiouse à donner à la génération nouvelle. Paisse scalement le mal n'être pas trop profond et le remède un peu trop tardif!

Notre population labouriouse a témoigné des le premier jour, aux Frères de la doctrine chrétienne, une confiance qui confond toutes les prévisions malveillantes.

On remarquait parmi les assistants, M. le maire et M. le sons-préfet de Lorient, M. le préfet et M. le commissuire-général de la marine, ainsi que tous les chefs de corps ou de services administratifs.

Un salut en musique, durant lequel a été faite une collecte qui a produit donze cent monic

DIOCESE DE BELLEY .- On écrit de Mexi-

" Mgr Loras, évêque de Dubuch (Etats-Inis), venant du grand seminaire de Brou, les nominations des ces juges et des autres offioù il a officié, le 4 de ce mois, est arrivé à ciers nécessaires pour faire fonctionner cette toi Meximienx le 10.

"Le lendemain Jimanche, il a bien voulu donner à la paroisse un témoignage du bon souvenir qu'il en a conservé.

"Il y a dit la messe et préché, à la grande satisfaction des auditeurs nombreux et avides, juges actuels du banc de la reine, ou les avocats Il a donné des détails touchants sur l'état des Sauvages, des Américains et des Européens tion civile en première instance dans tout le Basde son diccèse, frontière de la civilisation.

" Le matin, il avait donné la communion vingt ans. Le soir, il y a chanté les vêpres dans la nouvelle chapelle.

"Il a été pendant son séjour d'un grand lontaires dans la milice sacrée, ils ont entoure abandon et d'une grande simplicité, prenant Trois-Rivières, de St. François et de Gaspé,

"Dans ses conversations, il a parlé en particulier de la société de tempérance, établie tés de Kamouraska et de Rimouski ; et l'Onadans le Nouveau-Monde, dont il portait les insignes comme un de ses membres.

pour aider ce bon Evêque à construire un sé minaire à Dabach. Ce séminaire sera fort

Suisse.

On écrit d'une ville de Suisse, le 15 novem-

" Aujourd'hui j'ai à vous demander une nouvelle et très-flagrante vexation, qui vient d'avoir lieu contre le parti conservateur et catholique du canton de Lucerne.

"D'après le nouveau pacte fédéral, le peuole est appelé à nommer des jurés, qui doivent uger les crimes de haute trahison, etc Chaque canton est divisé en plusieurs cercles électoranx; chaque cercle nomme plusieurs candidats, et parmi les candidats le sort décide des jarés.

"C'est le 12 novembre que les cercles électoranx du canton de Lucerne étaient convoqués pour la nomination des jarés. L'immense majorité du brave peuple de ce cauton, étant intimement attachée à la sainte religion, on pouvait s'attendre à de bonnes élections.

" Eh bien! que font les radicaux, qui, grâce à l'occupation militaire de 1847, exercent la domination dans ce canton? Ils organisent dans chaque cercle des bandes qui, au moment où les conservateurs présentent leurs candidats, attaquent ceux-ci par des coups de mains et les forcent de quitter le cercle électoral. Par cette manouvre terroriste, les minorités radicales parviennent partout à conquérir les monopoles des élections et à on exclure les gens honnêtes et paisibles du

" Mais, est-ce qu'il n'y a pas un gonvernement dans ce pays, me direz-vous, pour protéger les citoyens dans l'exercice de leurs droits les plus sacrés ! Pour vous faciliter la réponse, je vous citerai un ait unique.

" Quelques jours avant les élections du 12 novembre, quelques incmbres influents du parti catholique ont en une réunion confidentielle à Sursée, sous la présidence de M. l'avocat J. Weber, pour s'entreteur sur la liste des candidats. Aussitôt que les autorités radicales ont ou connaissance de cette Assemblée, elles out jeté M. Weber et physieurs de ses compagnons dans les prisons ; d'autres personnes ont été citées devant les tribunaux ; enfin les journaux conservateurs de Lucerne du 13 novembre, qui parlaient de ces faits, out été tous mis sons séquestre

" Vous voyez maintenant comment des aul'exercice de leurs droits constitutionnels.

"La " Gazette protestante " de Bâle, en annonçant ces faits, ne peut s'abstenir de flétrir ce terrorisme et de vouer les actes de nos soidisant " amis de la liberté " à la houte pu-

" Mais la " Gazette de Bâle " oublie que les radicaux se eroient, vis-à-vis des catholiques suissos, maîtres absolus, et qu'ils confisment volontiers la liberté de la presse la liberté de réunion, même la liberté électorale. pour se conserver le pour oir qu'ils ont nequis en 1847 par le concours des conservateurs et radicaux de toute la Suisse, " Illine ille labor."

CANADA.

LOT DE JUDICATURE.

Le nouvel acte de judicature pour le Bas-Canada est venu en force lundi dernier. le 24 du courant. Cet acte, [12 Victoria chapitre 38]. du 15 au 21 de chacun des mois de mai et de abolit les cours du Banc de la Reine dans les soixante francs, a terminé cette belle céré-l différents districts du Bus-Canada, ainsi que les emi lois du juge résident des Trois-Rivières, et du joge provincial de St. François. Il établit une cour appelée " cour supérieure

juges puisnés, dont quatre devront résider à Montréal, quatre à Québec, un nux Trois-Rivières, et un a Sherbrooke. On s'attendait que sernient publices lundi, mais le Pilotde mardi annonce qu'une dépéche télégraphique de Toronto l'informe que la publication de ces nominations a été remise à mercredi, le 26 du comant. Les juges de la configueire doivent être pris parmi les. de dix ans de pratique. Cette cour 'a jurisdic-Canada, excepté dans les causes d'amiranté, et pelés juges de circuits. les causes qui sont expressément réservées aux aux élèves du petit séminaire où il a pris nos cours de circuit par l'acte même. C'esta e le captifs à Babylone, était encore le sage Daniel, les plus signales services. Dans leurs livres, dans logement, et dont il a été supérieur, il y a que pourront se faire les appels des cours inférieures. Cette loi laisse subsister les anciendistricts judiciaires dans le Bas-Canada, savoir. -Les distric's de Québec, de Montréal, de penyent être suisis que par la cour d'amiranté. outre cela, elle autorise deux nouveaux districts, savoir: -"Kamoura ska"qui embrassera les comwa" qui comprendra tout le comté de l'Ottawa. Une prison et un paiais de justice seront érigés "Les élèves ont fuit une collecte parmi oux, à Kamouraska et à Aylmer resp cuvement comme centres des nouveaux districts. Les jugos de circuit dans Caspé seront juges de la cour suutile à ce diocèse, grand comme la France, pericure ; et cusa à part des termes dans Ku-" La presse élève chaque jour la voix, l'uni- et qui n'a que dix-huit prêtres pour le desser- mouraka et l'Ottawa. Les termes sont à Mont-Daniel s'avance dans la salle du festin d'un vers entier l'entend ; elle retentit dans les lieux vir. Mgr. Loras est reporti pour Lyon, où il réal et à Québec, du 1er au 20 avoil, du 1er au pel chaque année à Québec et à Montréal, sa-Trois-Rivières, du 12 au 25 février ; du 1er un 12 juillet, et à Montréal du 1er au 12 mars, et

14 juin, et du 1er au 14 novembre : à Shorbrooke du 20 au 31 janvier, du 16 au 27 juillet : à Pyrce, du 21 au 30 août ; à New-Carlisle, du 4 au 13 septembre. Les sessions à Percé et à New-Carlisle ne forment qu'un seul terme. La "cour supérieure" a jurisdiction criminelle en première instance dans le district de Gaspi.

D'après cene nouvelle loi, les cours de circuits du Bas-Canada auront originalement juris-diction civile jusqu'à £50 courant. Les juges de ces cours doivent être des avocats d'au moins cinq ans de pratique. Dans les causes n'excédant pas £15 on qui ne se rapportent pas aux titres de propriété, les procédés seront sommaires ; et si la valeur n'excède pas £6 5s, alors la poursuite sera règlée selon l'équité et la bonne conscience. Dans les causes excédant £15, on pourra en appeler à la " cour supérieure" du district. Les circuits seront tenus comme suit :-Pour le district de Québec : - A Quebre, les six derniers jours juridiques de chaque mois, excepté le mois d'août :- a Rimonski, dans la paroisse de St. Germain, du 19 au 28 de charun des mois de janvier, mai et septembre: à Kamo riska, dans la paroisse de St. Louis, du ter au 10° de chacun des mois de favrier, de juin et d'octobre:-à la Beauce, dans la paroisse de Ste-Marie; du 1er au 10 de chacun des mois de mars, de juillet et de novembre : à Leeds du 16 au 25 de février, du 19 au 28 juin ; et du 20 au 29 ontobre :- A Lotbinière, Ju 13 au 22 de chacun des mois de mars, de juillet et de novembre :- a Portneuf, dans la paroisse du Cap Santé, du 7 au 10 de chacun des mois de janvier. de mai et de septembre :- au Saguenay, dans la paroisse des Eboulements, du 1er au 10 de chaeun des mois de mars, de juillet et d'octobre : -à Chicontimi, au Village, les derniers six jours juridiques de janvier, février, mai juin, septembre et novembre.

D'uns le district de Montréal .- A Montréal, les six derniers juridiques de chaque mois, excepté le mois d'août: - à Berthier, du 21 au 30 de chacun des mois de janvier, mai et septembre; -a St. Pierre de l'Assomation, du Ier au 10 de chienn des mois de mars, de juillet et de novembre : - à St. Benoît, des Deux Montagne , du 7 au 16 de chacun des mois de janvier, de mai et do septembre:--à Aylmer, Ottawa, du 20 au 29 de chacun des mois de janvier, de mai et de septembre :- à St Michel de Vandrenil. du 1-r au 10 de chacun des mois de mai, de juif. torités malicules protégent les citoyens dans let et de novembre :- à Sie. Martine, B-auharnais, du 12 au 21 de chacun des mois de mars, de juillet et de novembre:-à St.Jean l'Evangéiste, du 19 au 19 de chacun des mois de février, de juin et d'octobre:-a Ne'sonville, dans le township de Durham, Mississiquoi, du 21 au 30 de chacun des mois de février, de join et d'octobre: -a St. Hyacinthe, do 10 au 19 de chacun des mois de fevrier, de juin et d'octobre :- à St. Ours, Richetien, du 21 au 30 de chacun des mois de fevrier, de join et d'octobre.

Dans le District des Trois-Rivières. - A Trois Rivières, les six derniers jours juridiques de chacun des mois de mars, de mai, de juin, de septembre, de novembre et de décembre. Dans le District de St. François .- A Sher-

brooke, les six derniers jours juridiques de chacur, des mois de février, de mars, de join, de septembre et d'octobre ; et les six premiers jours juridiques de decembre :-- A Richemond, dans le town-hip de Shipton, du 10 au 19 de chacun des mois de mars et de septembre :- A Stanstead povembre.

Dans le District de Gaspé.-A Percé, du 1er au 10 de chacan des mois de mars et de novembre : -A la Grande-Rivière, du 1er au 10 de chacun des mois d'avril et de décembre :- Au Bassin de qui sera composée d'un juge en chef et de neuf Gaspé, du 15 au 24 de chacun des mois de mars et de novembre :- Au l'avre de Amherst, Iles de la Magdoleine, du 1er au 10 de juillet :- A New-Carlisle, Bonaventure, du 15 au 24 de chacun des mois de janvier et de juillet : et à la Mission Ristigouche, Bonaventure, da 27 janvier au 5 fevrier, et du 27 juillet un 5 août:

Le nombre total de Juges de Circuits en office en même temps, n'excè lera pas neuf, et le salaire de chaque, n'excèdera pas £350 par anuée, tenant lieu de tous honomires, pour dépense de voyage on autrement. Les Juges de Circuits seront présidents des sessions de quartier. Les juges du district de Gaspé seront par la suite ap-

" La cour d'appel du Bas-Canada, appelée " Cour du Banc de la Reine " du B.-C., a une jurisdiction d'une cour d'errenr; une jurisdiction en première instance en matières criminelles dans tom le Bas-Canada, excepte dans les cas qui ne La cour du Banc de la Reine a été ainsi établie par l'acte 12 Vict. chap. 37, elle sera composée de quatre juges, savoir: un juge en chef et de trois juges puisnés, nommés par la couronne, parmi coux qui étatent juges de l'ancienne cour du bane de la reine ou juges de la cour supéricure ou de la cour de circuit, ou parmi les avoeats d'an moins dix années de pratique. Ils résideront ou à Québec, ou à Montréul, et il doit y en avoir un au moins a chacune de ces places. Il y nura deux termes de la cour d'erreur et d'ap-

du 1er au 12 octobre. Dans certains cas, il sera perinis d'en appeler à la Reine en conseil privé. Il y aura deux termes de la cour criminelle tous les ans dans chaque district, excepté celui de Gaspé, savoir: à Québec, le 20 janvier et le 14 juillet : à Montreal, le 14 mars et le 14 octobre : à Trois-Rivières, le 2 fevrier, et le 11 de septembre, et à Sherbrooke, le 12 fevrier, et le 1 septembre : Les termes continueront à chaque place jusqu'à ce que les affaires soient complètement Minerve. termindes.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, LUNDI 31 DECEMBRE 1849.

A nos lecteurs.

Différentes circonstances et, surtout, le départ'de M. Cenas, notre Collaborateur, nous ont entravé dans les plans d'améliorations formés pour notre journal. Nous espérons que lessobstacles vont s'uplanir, au commencement de la nouvelle année, et que la partie religieuse de la rédaction pourra être plus développée.

Comme nos lecteurs nous ont paru apprécier beaucoup les Etudes sur le Moyen-Age que nous avons publices ci-devant, nous commencerons à reproduire, dans nos prochains numeros, une Discussion sur la Civilisation, dont nous sommes redevable à la même plume. On y traite les sujets suivants:

1º L'homme considéré individuellement.

20 L'esclavage.

3° La famille.

La conscience publique.

La douceur des mœurs.

La fraternité entre les hommes. 75 La fraternité entre les peuples.

Nous continuerons, aussi,à publier en senilleton, aussitôt que l'espace nous le permettra, quel ques fragments de lettres du l'. Jogues et autres renseignemens faisant suite à ces lettres; et de plus plusieurs autres documents du plus haut interêt pour ceux qui aiment à se reporter aux souvenirs antiques dela diffusion de la foi dansles forêts du Canada..Ces précieux documents nous sont fournis par le Rév. Père Martin, S. J. auquel nos lecteurs sont deja rede vables de l'excellente traduction dela lettre du Père Isaac Jogues. Indiquer cette source où nous avons été puiser, c'est dejà donner une sure garantie d'intérêt et de parfaite exactitude dans ces publications.

Nous avons une faveur à demander maintenant à nos abonnés, exclusivement dans l'intérêt des Mélanges Religieux : c'est de vouloir se hater de nous faire remettre ce qu'ils nous doivent, et de nous donner le moyen de continuer nos améliorations en Payant Un Semestre d'Avance.

BULLETIN.

Derniers avis de Toronto.-Lettre de M. Cameron à l'Examiner .- Bruits d'une dépêche faits divers etc.

On parlait encore beaucoup,à Toronto, aux derniers avis de la rupture entre M. Cameron prits vers un accomodement, que l'on considère désormais comme presqu'impossible. M. Cameron, dit une correspondance adressée au Herald, a écrit une lettre à l'Examiner dans laquelle il se défend contre les insimuations et les attaques de M. Hincks et des autres ministres. " Cette lettre devra faire sensation. ajoute le correspondant du Herold, et on dit ici que M. Cameron va se joindre au parti de PExaminer qui gagne chaque jour en force, mais dont la seule chance de se faire une position est en se joignant le plus promptement possible aux annexionnistes."

Le bruit courait à Toronto que Lord Elgin avait reçu une dépêche d'Angleterre lui disant de prendre les moyens les plus effectifs pour arréter le mouvement de l'annexion, avant qu'il se soit développé et soit devenu trop formidable. On disait aussi qu'une Union Fédérale entre toutes les provinces de l'Amérique du Nord était suggérée dans la même dépêche,et que Lord Elgin était prié de constater l'état organiques. Nous ne croyons pas que ces bruits soient fondés.

Les journaux et correspondants annexionnistes de Toronto prétendent que le mouvement se propage en H.-C. et que l'on n'attend qu'une démonstration dans la Nouvelle-Capitale pour commencer l'organisation par tout le pays. Cette démonstration, disent-ils, ne se fera pas longtemps attendre ici. Elle aurait eu lieu, il y a longtemps, sans la translation du siège du gouvernement.

Le fameux Wm. L. MacKenzie vient de faire un tour dans quelques districts du H. C. pour voir ce qu'on pensait et disait réellement de la question de l'annexion. M. MacKenzie prétond être opposé à ce mouvement. Le ré-Sultat de son voyage a été une leure qu'il ndresse à l'Examiner dons luquelle il dit à M. Baldwin qu'il n'a pas d'idée de l'étendue des sympathies populaires, pour l'annexion et de la rapidité avec laquelle le mouvement se arrivé au port de Québec depuis 1846 à propage. Il parait que M. MacKenzie n'est | 1849 inclusivement: : pas satisfait de la reception qu'on lui a faite en H. C., parcequ'il se propose del'abandonner pour toujours.

On parlait de M. Notman, comme ayant resusé la place de second commissaire des Terres de la Couronne. Ca doit être des Travaux Publics. En avant MM. les avocats!

Ce pauvre M. Boulton n'est pas encore Grande-Bretagne, les Indes Occidentales et a d'août.

nommé juge. Il doit être à la torture Punch: s'amuse à ses dépens dans sa dernière feuille. Le savant juge est représenté à table. On lui a servic pour son diner de Noël, un magnifique plum-pudding, qui est là fumant devant lui. (Vous comprenez que le plum-pudding represente la place de juge)Il va y planter sa fourchette, quand tout à coup arrive le " British Colonist" sous la forme d'une immeuse guêpe qui s'élance sur le nez du pauvre juge. " Le British Colonist a fait certaines revelations sur le compte ce M. Boulton, qui, si elles étaient vraies sont de nature ale compromettre sérieusement aux yeux des honnètes gens.' Il se serait approprié on aurait employé à son usage de l'argent qu'il avait entre les mains, appartenant à des clients etc.

Enfin les commissions des juges et des greffiers des nouvelles cours sont arrivées. - Nous donnerous dans not e prochaine feuille la liste complète de ces officiers.

A partir du commencement de l'année 1850. le Tablet de Londres, ce champion dévoué et vigoureux du catholicisme en Angleterre, sera publié à Dublin. M. Lucas, le Rédacteur, n'entre pas dans le détail des motifs qui l'ont déterminé à cette émigration. Mais il est facile d'entrevoir que sa polémique ferme et sans respect humain, et pent-etre son ardente sympathie pour la malheureuse Irlande, l'empêchent d'obtenir l'encouragement auquel il avait droit de s'attendre de la part des catholiques anglais.

Un nouveau journal. The Catholic Standard, remplace le Tablet, à Londres. Les numéros qui en out déjà paru font espérer qu'il sera ndele à sa haute mission.

Un abonné nous écrit ce qui suit : M. le Rédacteur,

Faites connaître, s'il vons plait, par la voice de votre journal, la superbe maison en brique érigée par un Canadien. l'été dernier, au village de St. Césaire pour la réception des voyageurs. M. W. Plamondon mérite à juste titre l'encouragement du public pour les sacrifices qu'il a faits en réunissant l'utile et l'agréable. L'engage tout le monde à lui faire | une garantie suffisante pour l'avenir ! etc." visite, et je suis certain que chacun trouvera tout le comfort désire.

J'ui l'honneur d'être etc.

26 Dec. 1849. UN ETRANGER.

LE DRAME DE BOSTON .- L'enquête sur le corps du Dr. Parkman s'est terminée jeudi dernier par l'accablant verdict que voici, contre le D.

Webster:-Une enquête faite en la cité de Boston, dans le courté de Suffolk, le treize de décembre, en l'année de notre seigneur mille huit cent-quarante-neuf, devant Jabez Pratt, ecr., l'un des coronaires du dit comté, sur les restes et diverses parties du corps d'un homme,-savoir un thorax, des reins, un bassin, deux cuisses. jambe gauche, et différents os maintenant morts, sous les sermen's de Osmyn Brewster, John L. Andrews, Pearl Martin, Thomas Resconcernant l'annexion .- Le mouvement en H. lieux, Lewis Jones, et Hiram Merrill, hommes C .- Le fameux Wm. L. MacKenzie encore de bien et loyaux : lesquels appelés et assersur le tapis .- M. Notman et le Bureau des mentés pour s'enquérir pour la république, Terres. - Punch et M. Boulton. - Nouvelles, quand, comment, et par quels moyens le dit homme mort est arrivé à sa mort, disent sons serment qu'il leur a été démontre que c'était les parties d'une soule et même personne : et ses ci devant collègues du ministère. Il Que ces parties d'un être humain ont été idenparait que les procédés du diner donné à M. tisiées et prouvées être les restes et parties du Price ont été peu propres à lamener les es- corps mort, et les membres du Dr. Georges Parkman, ci-devant citoyen de Boston, âgé de soixante ans environ ; qu'il est arrive à sa mort par la violence, en la dite ville de Boston le vingt-troisième jour de novembre dernier entre une heure et une houre et demie de l'après-midi de co jour, vers lequel temps il entra vivant et en bonne santé dans la bâtisse du collège médical de Massachusetts, situé dans North Grove street, dans la dite cité de Boston, et à quatre heures de l'après-midi du trentième jour de novembre dernier (une partie des dits restes fut trouvée enchée dans et sons l'appartement du Docteur John W. Webster, de Cambridge. dans le comté de Middlesex, dans la lite bâtisse du collège) dans laquelle bàtisse le résidu des dits restes fut ensuite déconvert ; qu'il a été tué dans la dite bâtisse du collège par un coup ou des coups. une blessure ou des blessures à lui infligées avec quelqu'instrument ou arme inconnue aux jurés, et par des moyens non encore connus aux dits jurés, et que les dits coup ou de l'opinion publique sur ces changements coups, blessure ou blessures, lui surent insligées et les dits moyens mis en usage par les mains du dit Dr. John W. Webster, par qui il a été tué. En foi de quoi, le dit coronaire et les jurés à cette enquête ont mis leurs signatures et leurs sceaux le jour et l'année sus-mentionnés. (Signé.) JABEZ PRATT, - Coronaire.

OSMYN BREWSTER,-President. JOHN L. ANDREWS, -Secrétaire. PEARL MARTIN. THOMAS RESTIEUX. LEWIS JONES.

HIRAM MERRILL. L'évidence sur laquelle le verdict est fondé sera gardée secrète jusqu'à ce qu'elle sera mise devant le grand jury. Elle est très volu mineuse. L'enquête a duré dix jours.

Nouvelles et Eaits Divers

STATISTIQUES DU COMMERCE A QUEBEC .-Nombre total des vaisseaux et des passagers

torn inci	usivement.		
Années.	Vaisseaux.	Tonnage.	Passagers
1846	1438	577.104	32,753
1847	1179	474,545	97,582
1848	1044	426,967	28,261
1849	1064	431,943	38,494
Le non	ibre des vaiss	caux partis	en charge-

été en 1848 de 1016 et cette année de 1058. Ceux partis pour les provinces d'en bas étaient en 1845 au nombre de 73. en 1846 121; 1847 -137; 1848-138; 1849-152.

En 1847 il y a en 47 vaisseaux bâtis à Québec et 23 goëlettesjen 1848-24 vaisseaux et 14 goëlettes; en 1849-28 vaisseaux et 9

ELECTION DE QUEBEC. - Le mandat d'élection est attendu à Québec de jour en jour.M. Chabot a publié son adresse aux électeurs. ' J'ai accepté leur dit-il, la situation de commissaire en chef des Travaux Publics, avec un siège dans le conseil exécutif. Par là mon mandat est résolu. Je dois me sonmettre de nouveau à un creuset électoral, à votre approbation ou réprobation. Si ces charges honorables, qui m'étaient offertes, m'eussent disqualitié de la représentation populaire, je les aurais refusées; mais comme elles me fouruissent les moyens de servir plus efficacement mon pays et de vous être plus utile, j'ai cru que je ne pouvais les refuser sans faire une injustice et à vous même et à tout le district de Québec."

Déjà trois fois vous m'avez élu manimement pour vous représenter en Parlement. Depuis plus de six ans je me suis dévoné à la défense de vos intérêts et de ceux de tout le pays. Si votre confiance est éteinte on affaidie, parceque j'ai accepté un emploi, dites le librement. Rejetez moi, et choisissez un autre Représentant. Si au contraire vos sentiments de confiance en moi sont demeures tels qu'ils étaient, donnez en la prenve en m'accordant vos suffrages à l'élection prochaine. Par là, vous démontrerez que ceux-là sculs doivent conduire le char de l'Etat, qui ont la confiance du peuple. Que c'est à la majorité populaire à gouverner par l'intermédiaire de ses mandataires. Que le règne de l'oligarchie, du patronage, du favoritisme est fini et proscrit pour toujours en Canada. En un mot que vous venez conserver dans tonte sa plénitude le gouvernement responsable. que vous avez conquis par une lutte longue et pénible, etc " mon credo politique vous est connu et vous pouvez le connaître par ma conduite passée. Cette conduite vous est elle

DÉPENSES DU GOUVERNEMENT FÉDERAL DES E.-v.—Dans un almanach publié la semaine dernière à Boston pour l'année 1851, nous trouvous que le montant des dépenses du gouvernement sédéral des E.-U. pour l'année 1848 s'est élevé à \$46,380,098 et celles des différents Etats à \$16:320,759, formant en fout \$62,700.857, laquelle somme divisée entre. disons 20,000 d'habitans, fait une de 12/9 par chaque personne.

Les dépenses totales du gouvernement du Canada pendant la même année se sont élevées à \$458.021 17/6 luquelle somme divisée entre un million et demi d'habitans, la population actuelle du Canada, donne 6/1 par personne, plus de la moitié moins que la taxe payée par tête aux Etats-Unis!

EXPORTATIONS AUX ETATS-UNIS ET AUX CO-LONIES. - Les exportations de l'Angleterre aux Etats-Uniss'élèvent annuellement à entre 7 à £10.000,000 sterling : celles aux possessions Britanniques y compris les Indes à entre £17,000,000 à £20,000,000 par an.

UN JOURNAL OUI PAIE. - Il faut que le Times de Londres soit un journal profitable, car son principal propriétaire M. Walter M. P. vient d'acheter la magnifique ferre, dans le cointé de Barks, appelé East Court, possédé par Pamiral Sir John Sinclair, Baron et pour £60.000.

terre et qu'il est remplacé... divinez par qui? Par Sir L. Bulwer maintenant Ambassadeur anx Etats-Unis. Lord Mark Kerr, ajoute le Hérald est à Washington, apprès de notre futur gouverneur. Le fait est que cet aide-decamp de Lord Elgin est force, pour cause de santé de s'éloigner du Canada, pendant l'hyver. La session congressionnelle scule l'aura attiré à Washington.

Le Herald de cette ville nie qu'il y ait en aucune sonscription à New-York pour aider les journaux annexionnistes du Camada.

PARLEMENT PROVINCIAL. - Le purlement est. prorogé au 25 janvier prochain, non pour la dépêche des affaires.

GÉNÉROSITÉ IRLANDAISE. - Laquête pour les pauvres à l'église de St. Patrice, le jour de Noël a produit£84, une jolie somme pour des temps aussi durs.

UN MINISTRE EN CALIFORNIE. -Les membres d'une église méthodiste à San-Francisco viennent de s'assembler et de passor une résolution, entrantres, allouant à leur ministre par année la somme ronde de \$10,000!

STATISTIQUE DES COMPAGNIES DU GAZ.-T n'y a pas 60ans que le gaz est en usage et il y a maintenant en Angleterre 560 établissements qui en font et en Trlande 170. Ces établissements ont dû conter près de £10,500,000 sterling. La quantité de gaz qu'ils produisent annuellement s'élève à près de neuf mille millions de pieds cubes et le charbon consumé pour pèse 1,125,000 tonneaux. 20,000 personnes sont occupées dans ces établissements.

Extraits de Journaux...

UNE MAUVAISE NOUVELLE FOUR LES ANNEXIonistes.--Les finances du Canada seraient en si mauvois état qu'il est probable qu'avant bien longtemps le gouvernement pourra, sans entraver la marche des affaires, arrêter l'émission des bons du trésor.

L'intérêt de la dette publique serait payé en Angleterre pour jusqu'an mois d'avril, alors qu'il no serait dû que £10,000. Ces 10,000 ment du port de Québec pour les ports de la payés, aucun intérêt ne serait dû qu'au mois

Grâce à l'incurie de nos ministres, les cossres publics ne seraient pas tout à fait vides et, au besoin, on pourrait probablement y puiser une cinquantuine de mille louis.

MAfin que les annexionnistes et les pessimistes de tout genre ne puissent pas plaider "ruinér," et nous accuser de saire des contes en l'air, nous garantissons l'exactitude de nos ren-J. de Québec. seignements.

Une personne du nom de Bélanger, de la Rivière-Ouelle, a pris cet été, un peu plus bas que le Saguenny, 300 marsonins valant £3,

Les frères Hurbour de Kamouraska, ont pris 19 baleines dans la partie du flouve comprise entre les îles de Kamouraska et les Escou-

Ce sont deux résultats magnifiques et capables d'engager nos compatriotes à tenter la pêche, qui, encouragée, serait une des plus fécondes sources de richesse et de prospérité.

C'est la première fois que nous entendons parler d'une pèche aussi productive que celle des frères Harbour.

Nous désirons exprimer notre gratitude à Phonorable Thos. Ur Benton, représentant l'Etat de Missouri au sénat des États-Unis, pour une belle et grande carte géographique de l'Oregon et de la Haute-Californie qu'il a bien voulu nous adresser de Washington.Cette earte est le produit des explorations de M. John-Charles Frémont (et autres autorités,) parent si nous ne nous trompons du Dr. Frémont de Québec, et par alliance de M. Bonton

ECOLES CHRETIENNES. - Nous cûmes le27 le daisir d'assister, en compagnie de MM. les commissaires des écoles catholiques de cette ville, à un examen privé des trois classes auglaises récemment ouvertes, sous la direction des Frèrs des Ecoles Chrétiennes, dans la maison de la Société d'Education, rue des Glacis, et nous pâmes admirer les progrès étonnants que les élèves, au nombre d'environ trois cents, ont faits dans le court espace de trois mois; admiration que nous avons partagée avec tous les commissaires, et particulièrement avec le vénérable pasteur de Saint-Patrice, M. McMahon, qui en confiant la plupart de ces enfants aux bons Frères, ne croyait pas qu'il fût possible de si bien les discipliner en si pen de temps. Hy a aussi parmi les élèves de ces classes un certain nombre de jeunes Canadiens-français dont le progrès dans l'acquisition de la langue anglaise n'est pas le moins remarquable. Les exercices furent terminés par une vente à l'encan de livres et d'images, qui commencée par Mgr de Sidyme, fut continuée par l'honorable juge Duval, président de la Société d'Education. L'ardeur de la concurrence et l'énorme quantitié de pièces de monnaie de l'école dont les acheteurs paraissaient être munis ne témoignent pas qu'ils se soient ressentir du " dé-périssement" et de la " raine." Canadien.

L'Avenir a été répandu par bottes à Québez le jour de Noël. Son premier Montreul s'adressait aux citovens de Québec, et avait pour objet de les engager à élire un annexionniste à la place de l'honorable M. Chabot. Le comité annexionniste aurait pu mieux employer son argent. La recommandation des èmentiers-incendiaires et de leurs alliés annexionistes de Montreal suffirait pour faire manquer l'élection de l'homme d'ailleurs le plus populaire à Québec. Canadien.

nouvelles nous apprennent que Mgr. Wise-bles. ENCORE UN BRUIT ABSURDE.-Le Herald de man s'est rendu dans la chapelle des Orasamedi signale la rumaur qui conrt en ville, torions, de King William Street, pour y admidit-il, que Lord Elgin s'en retourne en Angle- | nistrer les sacrements à dix nouveaux convertis an eatholicisme, deux desquels sont membres du barreau de Londres.

On lit ce soir dans la Patric:

"Après l'incident tumultueux qui a signalé le commencement de la séance, il n'était bruit que de cartels échangés entre phisieurs membres de la majorité et de la Montague.

" On assurait même qu'à la reprise, de la séance, quatre représentants, assistés de leurs témoins s'étaient rendus immédiatement sur le

" M. Victor Foucher, procureur de la République, s'est transporté sur-le-champ au palais de l'Assemblée pour aviser, disait-on, aux moyens de prévenir tout malheur.

" On a cité plusieurs noms; nous nous abstenons de les reproduire, pour ne pas alarmer les familles et commettre des inexactitudes, toujours facheuses en pareille circonstance.

· En écrivant ces lignes, nous ne pouvons nous empêcher de faire de pénibles réflexions sur cette déplorable tendance qui semble s'être emparée d'une fraction de l'Assemblée, de faire dégénérer en luttes personnelles les discussions de la tribune; le pays en ressentira une douloureuse impression; et quant à la liberté, elle ne peut que perdre à ces scènes de violence qui reppellent les plus mauvais jours de notre histoire, et que repousse la civilisation."

AVIS

AUX ENTREPRENEURS

A FABRIQUE de Rigaud recevra des Soumesions Cachertes jusqu'au 15 janvier prochain, pour les réparations du Presbytère de cette paroisse, qui consistent à en refaire à neuf, tout l'intérieur : lesquelles devront être accompagnées des noms de deux cautions solvables.

Voir à la demeure du Soussigné ou au Presbytère, les Plans, Davis et conditions. A. C. CHOLET.

Rigaud 18 décembre 1849.

Bons Provinciaux.

BUREAU DU RECEVEUR-GENERAL. Toronto, 21 décembre, 1849.

NONTANT des Bons Provincianx paya-IVI bles à 12 mois de leur date, av ecuntérêt six pour cent. Précèdemment émis. £560,637 10 0

Emis pendant la semaine finissunt, ce jour..... 10,000 0 0

Total emis. £570,637, 10 0

Moins reçu pour droits publics depuis la 1ère émission, 17 Juillet.

1848....£418,775 0 0

A déduire, montant dû et remis en argent, intérèt non compris.....£43,787 10 0

462,562 10 0

ment en Circulation.. £108.075 0 0 Actu (Signé,) E. P. TACHÉ Receveur-Général

(Signé,) JOS. CARY. Député-Inspecteur-Général.

ATTENTION!!!

A VENDRE,
A L'EVECHE. A LA PROVIDENCE ET DANS
TOUTES LES LIBRAIRIES CATHOLIQUES DE
CETTE VILLE,

Neuvaine pour se preparer a la Felede la naissance de N.S.J.C..

Par le R. P. Muzzarelli, de la C. de J., tra duite de l'Italien, d'après la dernière Edition

PRIX: Un Een la Donzaine. Montréal, 14 décembre 1849.

NOTICE SUR L'EXHUMATION 78ME ANNIVERSAIRE

DE LA REV. MEEE FOUVELLE, (Deceder le 23 dec. 1771) fondatrice et

> PREMIERE SUPERIEURE DES SQURS DE LA CHARITÉ, DITES SIBURS GRI-SES, DE L'HOPITAL GÉNÉ-RAL DE MONTRÉAL.

A vendre à ce Burenn Montréal. 28 Décembre. 1849.

ECCLESIASTIQUE ET CIVIL Pour. 1950.

A vendre chez

E. R. FARRE ET CIE. Rue St. Vincent, No. 3.

16 nov. 1849.

ES COMMISSA TRES D'ECOLES della I MUNICIPALITÉ de Rigand, recevent des soumissions cachetées, jusqu'au 15 de Janvier prochain pour l'érection d'une maison en pierre à deux étages; lesquelles devront être conversions a Londres. Les dernières accompagnées des noms de deux cautions solva-

> Voir au Bureau du Soussigné les Plans etdévis ainsi que conditions.

Rigand, 27 Nov. 1849.

PH. GAREAU'S.

MGR. DE MONTREAL.

BUSTE DE

E Soussigné, acquéreur du Buste de Monseigneur de Mo trèal, sculpté par M. Chs. Bullet, prévient les nombreux menibres du clergé, et autres personnes, qui en ont retenu des exemplaires, qu'il est prêt à

Ce Buste est de grandeur naturelle et à fait l'admiration des Connaisseurs par sa ressemblance parfaite.

Aussi, Statues de la Ste. Vierge de différentes grandeurs depuis 5 pieds jusqu'à 6 pouces pour Eglises, Chapelles, maisons; Bustes en petit de Monseigneur et de M. Chiniquy, etc., etc.

P. E. PICAULT.

Coin des rues Notre-Dame et Bon-Secours. Le Soussigné a aussi de beaux Enfans lesus en cire, de différentes grandeur pour Eglises et Chapelles, etc. Montréal, 23 Octobre 1849.

MANUEL

Societes de Temperance

DEDIE A LA JEUNESSE DU CANADA,

PAR LE REV. C. CHINIQUY, PTRE.

E soussigné a l'honneur d'informer MM. les Cures, Marchands et instituteurs de la campagne, et le public en général, qu'il yient de terminer la troisième édition de cet ouvrage de l'Apôtre de la Tempérance ; elle est maintenant en vente chez presque tous les Libraires de Montréal et les Marchands de la Campagne.

Cette édition est enrichie du PORTAIT de l'auteur et d'une NOTICE BIOGRAPHIQUE et ne se vendra que le même prix des éditions précédentes; le livre est solidement relié, comme livre de lecture

J.-Bte. ROLLAND. étant destiné à être introduit dans les écoles

Monteal, 28 décembre, 1849.